



Essonne Nature Environnement

Assemblée Générale 2013

13 avril 2013

RAPPORT MORAL 2012

Préambule

Comme l'an dernier, l'activité de la fédération dans ses domaines de compétence sera présentée par thèmes

1 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En 2012, comme il a été dit précédemment, la fédération s'est concentrée sur le dossier majeur concernant l'aménagement du territoire : le projet de SDRIF.

Essonne Nature Environnement a élaboré une première prise de position en liaison avec toutes ses associations adhérentes. Cette position, dont voici quelques extraits, a été remise au Conseil régional le 27 juin 2012 et largement diffusée par l'intermédiaire d'IDFE :

"Le fédération Essonne Nature Environnement tient à rappeler, en préambule, qu'elle ne partage pas le point de vue de la Région et de l'Etat sur la nécessité qu'il y aurait à développer - à marche forcée - l'Ile-de-France au motif allégué de lui maintenir son rang de capitale mondiale.

"Ce pré-supposé risque d'aggraver encore davantage les conditions de vie des Franciliens, alors même que - comme le démontrent de nombreuses études - l'attractivité des métropoles internationales tient, pour une large part, à leur qualité de vie."

2 - URBANISME

En 2012, Essonne Nature Environnement a poursuivi son travail dans les commissions d'urbanisme dont elle est membre, en tant que personne publique associée au titre de l'article R123-16 du code de l'urbanisme, soit à sa demande, soit à la demande des collectivités territoriales.

Elle participe aux travaux de communes de toute taille en appui de la présence des associations locales.

3 - AGRICULTURE

Essonne Nature Environnement siège dans les deux principales commissions traitant des questions agricoles dans le département : la CDOA (commission départementale d'orientation agricole) qui accorde les autorisations d'installation aux jeunes agriculteurs et la commission départementale de consommation des terres agricoles (CDCEA) appelée à se prononcer sur tout projet d'urbanisme ayant un impact sur l'artificialisation des terres agricoles en Essonne.

Seules deux associations de protection de l'environnement siègent à cette commission : Essonne Nature Environnement et Natur'Essonne.

4 - EAU

Essonne Nature Environnement est membre des principales instances qui interviennent dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : SAGE Nappe de Beauce, SAGE Orge-Yvette, SDAGE, CLE, syndicats d'assainissement....

Les représentants de la fédération prennent position en son nom sur les dossiers qui leur sont soumis et participent aux enquêtes publiques.

L'année 2012 a vu la finalisation de la très longue élaboration du SAGE Nappe de Beauce : l'arrêté interrégional doit sortir au premier semestre 2013. On regrettera le manque d'équilibre du SAGE entre les différentes utilisations de l'eau et le manque d'ambition du document pour chercher à retrouver le bon état de la nappe et donc le bon état des exutoires de celle-ci.

5 - AIR

Essonne Nature Environnement a délégué à IDFE le soin de prendre position sur le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) en raison de son caractère supra-départemental.

6 - DECHETS

En 2012, la fédération a continué à siéger dans les CLIS dont elle est membre pour les installations de Massy, Villejust et Varennes-Jarcy. La CLIS de Vert-le-Grand, quant à elle, ne s'est pas réunie en 2012.

Rappelons que les CLIS et les CLIC vont être progressivement remplacés par des CSS (Comités de Suivi de Site) qui vont mettre en oeuvre la gouvernance à cinq issue des lois Grenelle. Les CSS sont composés de l'Etat, des représentants des exploitants, des représentants des collectivités territoriales, des représentants des associations environnementales et des représentants des salariés.

Essonne Nature Environnement participe - en tant que telle - en 2012 à la Commission consultative du Plan régional d'élimination des déchets de chantier (PREDEC) et aux groupes de travail du Conseil général de l'Essonne sur la réduction des déchets.

En 2012, la fédération a adhéré à l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France) et son représentant siège au comité technique de cet organisme dont il est le seul membre associatif titulaire.

7 - FORET

La fédération est membre des commissions de suivi de la gestion des massifs forestiers présents en Essonne, et en particulier ceux de la forêt de Fontainebleau et de la forêt de Sénart.

Essonne Nature Environnement a suivi en 2012 l'activité des associations locales riveraines de la forêt de Sénart à travers l'association Sénart Forêt du Troisième Millénaire.

Essonne Nature Environnement suit également avec attention les questions liées à la forêt de Fontainebleau à travers les actions menées par ses associations locales, comme Le Geai ou Milly Gâtinais Environnement.

La fédération s'intéresse en particulier au développement d'une filière bois-énergie dans les parcs naturels régionaux, respectueuse de l'environnement et notamment de la protection de l'air.

8 - BIODIVERSITE

Essonne Nature Environnement soutient les actions menées par l'association Biodiversité 91, fondée et présidée par son président d'honneur, Claude Trescarte.

En 2012, Biodiversité 91 a notamment participé à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal et mené de nombreuses actions de sensibilisation des essonniens aux enjeux de la biodiversité.

9 - GAZ DE SCHISTE ET INSTALLATION PETROLIERES

En 2012, Essonne Nature Environnement a participé aux actions menées par Ile-de-France Environnement contre les projets d'exploration et d'exploitation des huiles et gaz de schiste sur tout le territoire national.

Essonne Nature Environnement a rappelé aux pouvoirs publics sa proposition de créer, dans le cadre de la réforme du code minier, des CSS (comités de suivi de site) autour des installations pétrolières existantes.

11 - INSTALLATION NUCLEAIRES

Essonne Nature Environnement a continué à siéger en 2012 à la CLI (Commission Locale d'Information) des installations nucléaires du Plateau de Saclay dont elle est membre. Notre représentante a notamment été vigilante sur les incidents intervenus en 2012 dans les installations du périmètre de la CLI.

12 - CODERST - PPRT ET RISQUES TECHNOLOGIQUES

En 2012 Essonne Nature Environnement a été nommée membre du Comité de Suivi de Suite (CSS) de SFDM récemment créé autour des quatre sites pétroliers de Cerny et de ses environs. Le rôle de ce CSS est notamment de participer à l'élaboration des futurs PPRT (plan de prévention des risques technologiques) des 4 sites.

Le PPRT relatif aux installations Seveso situées à Vert-le-Petit, Itteville et Saint-Vrain est en cours de finalisation et devrait être soumis à enquête publique à la fin de l'année 2013.

La fédération a continué à siéger en 2012 au CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques).

Le CODERST s'est réuni 10 fois en 2012. Les principaux dossiers à l'ordre du jour portaient sur les ICPE et sur la loi sur l'eau.

L'année 2012 a été marquée par le changement du directeur de l'Unité territoriale de la DRIEE.

13 - URBANISME COMMERCIAL - CAUE

En 2012, Essonne Nature Environnement a continué à siéger à la CDAC (Commission départementale d'urbanisme commercial) qui se prononce sur les demandes d'implantation commerciale supérieures à 1 000 m² et sur les extensions des surfaces commerciales.

La fédération fait valoir les exigences environnementales dans chacun des dossiers qui lui sont soumis.

Essonne Nature Environnement siège également au conseil d'administration du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Essonne).

14 - AERIEN

En 2012, Essonne Nature Environnement a continué à s'associer aux combats menés contre les nuisances aériennes en région Ile-de-France.

Elle a été désignée à nouveau comme membre de la Commission Consultative de l'Aéroport d'Orly.

Notre département est concerné au premier chef par Orly (environ la moitié du département de l'Essonne est impactée) mais également par les survols de Roissy la nuit, par les survols de plus en plus gênants d'hélicoptères civils et militaires et, au nord-ouest du département, par les activités de Toussus-le-Noble et de Villacoublay.

ENE suit tous ces dossiers et en 2012 les actions ont principalement porté sur :

- la participation, au nord-ouest du département, à l'action de *l'Alliance associative pour la suppression des vols et la reconversion de l'aérodrome de Toussus-le-Noble*. Ont été obtenus, à la suite de deux CCE orageuses, des plages de silence les dimanches et jours fériés et une étude officielle sur l'avenir de l'aérodrome incluant la possibilité d'arrêt des survols

- la participation aux travaux de la CCE de Villacoublay, notamment le lancement d'une étude de bruit menée par Bruitparif

- la participation aux travaux de la "*Commission stratégique sur l'avenir de l'aéroport d'Orly*" - travaux portant, en fait, sur l'avenir du trafic aérien en Ile-de-France. Ces travaux se sont soldés par la remise d'un pré-rapport dramatique pour l'environnement et les riverains : escamotage du dépassement des normes de pollution à Roissy, confirmation que le nombre de mouvements à Orly pourrait presque doubler, recommandations de "*mieux gérer pour repousser la saturation*" notamment en augmentant davantage le nombre de mouvements en heure de pointe...

- la participation à la manifestation du 17 octobre contre le plan massif d'investissements annoncé à Orly à la suite des travaux de la commission. ADP prévoit d'y investir 600 à 700 millions d'euros, tout

en promettant de ne pas augmenter les nuisances ! (à titre de comparaison, le budget de Notre-Dame-des-Landes est de 500 millions d'euros).

15 - PNR ET UAPNR

Essonne Nature Environnement est membre des deux Unions des Amis des Parc Naturels Régionaux : celui du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et celui du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Elle suit leurs travaux et leur apporte son soutien.

Epinay-sur-Orge, le 13 avril 2013